

ADMINISTRATION

Administration centrale

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 4 avril 2018 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi

NOR : MTRR1830219A

La ministre du travail,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi;

Vu la demande en date du 3 avril 2018 de l'organisation syndicale UNSA-ITEFA portant modification de la désignation de ses membres,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Raphaël COMBEAU, affecté à la la direction des systèmes d'information, est nommé membre titulaire du comité technique d'administration centrale, en remplacement de Mme Martine NOULIN, affectée à la direction des ressources humaines, sur la liste présentée par l'organisation syndicale UNSA-ITEFA du comité technique d'administration centrale.

Article 2

M. Michel SUISSA, affecté à la direction des systèmes d'information, est nommé membre titulaire du comité technique d'administration centrale, en remplacement de M. Jacky AZIZA, affecté à la direction des finances, des achats et des services, sur la liste présentée par l'organisation syndicale UNSA-ITEFA.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 4 avril 2018.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. BLONDEL